

Lupiac

BULLETIN MUNICIPAL

semestriel Avril 2017 - N°6

NOS RANDONNÉES



Mise en place du nouveau départ des sentiers de randonnées

PÊLE-MÊLE



Les 20 ans
des Fêtes de Saint-Mont
à Lupiac



Remise de
diplôme de
premier
secours
module
cardiaque



Visite du musée d'Artagnan par le
collège de San Luis de Madrid

LE MOT DU MAIRE

Lupiac, le 30 mars 2017... Cela fait déjà trois ans que nous sommes élus ! Où en sommes-nous à mi-mandat ? Je viens de relire notre profession de foi de 2014. Nous avons encore du travail mais nous avons déjà réalisé une grande partie de nos objectifs.

Au début de l'automne, nous avons fait faire des travaux à la Chapelle de Cahuzères. L'entreprise Massarotto est intervenue. Mais il faudrait faire une corvée pour terminer ces rénovations. Nous proposons la date du samedi 9 septembre à 9 h. Toutes les petites mains sont les bienvenues (Passage des murs à la peinture de chaux, traitement des bancs, nettoyage, organisation intendance...). La commune prendra à sa charge les frais du repas de la corvée. Les inscriptions se feront à la mairie.

Le mois de novembre fut consacré principalement à la préparation des deux chantiers prévus : le réaménagement de la place d'Artagnan et des abords de l'église et la réfection de tout l'éclairage public. Avec Frédéric Cornu, nous sommes allés voir tous les habitants de la place ou presque ! Nous avons reçu un accueil chaleureux et nous espérons avoir répondu à toutes les interrogations. Quel plaisir de constater que beaucoup veulent nettoyer la façade de leur maison, repeindre les volets, arranger une grille, travailler en coordination avec la Mairie pour le choix du fleurissement. Pour les voitures, beaucoup avaient déjà pris des dispositions afin d'utiliser les stationnements à leur disposition derrière leur maison.

Il faudra aller encore plus loin dorénavant afin de préserver ce désormais « Cœur Historique » et vous trouverez dans ce bulletin quelques préconisations qui, bien sûr, peuvent s'étendre au reste du village. Nous serons tous très fiers de vivre dans un beau village.

Dès que nous avons eu tous les derniers accords de subventions, nous avons préparé l'appel d'offres pour la Place d'Artagnan et nous avons ouvert les plis juste avant Noël. Nous ne voulions pas perdre de temps... Il fallait que tous les travaux soient terminés avant l'été... On devrait y arriver ! Les offres étaient conformes et nous étions contents qu'une entreprise sérieuse ayant une antenne locale puisse réaliser le marché : l'Entreprise COLAS. Pour la végétalisation, c'est l'entreprise ANTOINE de Ste Livrade qui a remporté le marché. Sachez qu'elle s'est occupée dernièrement des plantations du nouvel espace de la Cité du Vin à Bordeaux et réalise en ce moment un parc de labyrinthe en végétal à Montendre (20 000 plants).

Nous avons des réunions de chantier tous les mercredis après-midi. Il y a toujours quelques ajustements mais tout se passe bien.

Début janvier, ce fut les vœux du Maire avec la présentation des nouveaux arrivants et la remise des diplômes pour les Formations Premiers Secours, module cardiaque.

Réservez une date dans vos agendas... la date de l'anniversaire de la mort de d'Artagnan... Il y aura peut-être une inauguration.

Nous vous souhaitons une bonne lecture du Bulletin Municipal N°6. Nous restons tous à votre écoute. N'hésitez pas à venir me voir et à me faire part de vos remarques, vos désirs, vos souhaits ou vos idées pour l'avenir de notre village.

Véronique THIEUX LOUIT

COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

29

Le Conseil Municipal s'est réuni le 20 octobre 2016 à 21 h, sous la présidence de Véronique THIEUX LOUIT, Maire.

Étaient présents : Mesdames THIEUX LOUIT Véronique, FOURQUET Isabelle, CORNU Christelle, Messieurs CORNU Frédéric, DURIEZ Bruno, GRIVAZ Jean-Marie, LUIS Bernard, FILLOS Maxime, MAGNE Patrick

L'ensemble formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents et excusés : M. DESBARAT Joël, LABORDE Simon (procuration à Madame Véronique THIEUX LOUIT).

Secrétaire de séance : Mme Isabelle FOURQUET.

Service A.D.S (Application du droit des sols) du P.E.T.R (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Armagnac : Madame le Maire présente au Conseil Municipal le projet de création d'un pôle A.D.S. au Pays d'Armagnac. La création de ce service est nécessaire suite au désengagement de l'état de l'instruction des dossiers d'urbanisme. La commune de Lupiac devra dès l'approbation du P.L.U instruire elle-même les demandes d'urbanisme. Or le droit de la construction est un droit très compliqué et peut donner lieu à recours. L'adhésion à ce service payant est donc nécessaire. Le Conseil Municipal accepte cette adhésion en regrettant que le désengagement de l'État oblige les communes à payer pour instruire les dossiers d'Urbanisme.

Convention à passer avec le S.A.A.D. Armagnac Adour : Madame le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention à passer avec le Centre Communal d'Action Sociale de la Communauté de Communes Armagnac Adour. Cette convention permettra aux employés du S.A.A.D de continuer à intervenir sur la commune.

Questions diverses : Le rapport de la gestion du R.C.B.L.M.et celui de la gestion de la Communauté de Commune d'Artagnan en Fezensac sont présentés au Conseil Municipal.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le projet d'Office du Tourisme à l'échelle du Pays d'Armagnac est abandonné. La Loi NOTRe oblige à la création d'un office de Tourisme au niveau Communautaire. Les Offices de Tourisme de Lupiac et de Vic-Fezensac vont donc fusionner et seront gérés par la Communauté de Commune.

Séance levée à 21 h 44

30

Le Conseil Municipal s'est réuni le 22 décembre 2016 à 21 h, sous la présidence de Véronique THIEUX LOUIT, Maire.

Étaient présents : Mesdames THIEUX LOUIT Véronique, CORNU Christelle, Messieurs CORNU Frédéric, DURIEZ Bruno, LUIS Bernard, FILLOS Maxime, MAGNE Patrick.

L'ensemble formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents et excusés : Mme FOURQUET Isabelle, Messieurs DESBARATS Joël, GRIVAZ Jean-Marie, LABORDE Simon

Secrétaire de séance : Mme Christelle CORNU

Choix des entreprises pour les travaux de la Place : Madame le Maire présente au Conseil Municipal les offres déposées pour les travaux de la place et demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Pour le lot VRD, 3 entreprises ont répondu.

L'entreprise COLAS : pour un montant de 379 821,25 € HT

L'entreprise MALLET : pour un montant de 440 013,96 € HT

L'Entreprise SARL SGP : pour un montant de 542 911 € HT

La réponse la plus basse correspond aux prévisions de l'architecte.

Pour le lot espaces verts, 5 entreprises ont répondu.

Les Créateurs du Végétal : pour un montant de 60 242,00 € HT

L'entreprise ANTOINE : pour un montant de 37 274,14 € HT

L'entreprise SARL SGP : pour un montant de 52 896,00 € HT

L'entreprise BATBIE : pour un montant de 53 800,53 € HT

L'entreprise DN : pour un montant de 34 452,75 € HT

Le montant des deux offres les plus basses est conforme aux prévisions.

Le Conseil Municipal a décidé :

- De demander aux entreprises de **VRD** de réviser leur offre afin d'essayer d'avoir de meilleurs prix, surtout sur le chiffrage de l'option numéro un que le Conseil Municipal souhaite pouvoir réaliser.
- D'attendre le rapport des architectes pour sélectionner la meilleure entreprise entre les deux moins disantes.
- D'autoriser Madame le Maire, Madame Véronique THIEUX-LOUIT, à continuer la phase de négociations et à signer les marchés et tous actes nécessaires à la poursuite du projet.

Modifications des statuts de la Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac : Accord du Conseil Municipal afin que les statuts soient en accord avec la Loi NOTRE

31

Le Conseil Municipal s'est réuni 6 mars 2017 à 21 h, sous la présidence de Véronique THIEUX LOUIT, Maire.

Étaient présents : Mesdames THIEUX LOUIT Véronique, CORNU Christelle, FOURQUET Isabelle, Messieurs CORNU Frédéric, DURIEZ Bruno, LUIS Bernard, FILLOS Maxime, MAGNE Patrick, GRIVAZ Jean-Marie, LABORDE Simon.

L'ensemble formant la majorité des membres en exercice.

Était absent et excusé : Monsieur DESBARATS Joël.

Procuration de vote : Monsieur DESBARATS Joël à Madame THIEUX LOUIT Véronique

Secrétaire de séance : Mme FOURQUET Isabelle

Approbation des comptes rendus des 22 novembre et 22 décembre 2016

Après lecture, le compte rendu est approuvé.

Présentation du COMPTE ADMINISTRATIF 2016 par Monsieur Frédéric CORNU, Premier Adjoint.

Madame Véronique THIEUX LOUIT ayant établi le CA 2016 quitte la séance. Les chiffres s'établissent comme suit :

Investissement	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Dépenses	356 094,34 €	342 483,20 €	12 121,91 €
Recettes	356 094,34 €	298 641,94 €	2 400,00 €
Fonctionnement			
Dépenses	462 757,66 €	405 542,10 €	
Recettes	462 757,66 €	488 758,80 €	

Résultat de clôture de l'exercice : Investissement : -43 841,26 € Fonctionnement : 83 216,70 €

Résultat global : 39 375,44 €

Monsieur le Premier Adjoint explique les chiffres et commente les résultats en précisant que le déficit de l'investissement est normal puisque dans les budgets des communes l'investissement se finance l'année N+1.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents le Compte Administratif de la commune.

AFFECTATION DES RESULTATS 2016, présentée par Monsieur Frédéric CORNU, Premier Adjoint

Monsieur Frédéric CORNU, présente au Conseil Municipal l'affectation des résultats 2016 pour le budget primitif 2017.

Excédent de fonctionnement (2016) Excédent reporté (année précédente) Excédent de fonctionnement cumulé Déficit investissement

Déficit des restes à réaliser Besoin de financement (déficit investissement + déficit RAR) Résultat d'exploitation au 31/12/2016 : excédent Affectation complémentaire en réserve (1068) Résultat reporté en fonctionnement (002) Résultat investissement reporté (001) : déficit

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents le Compte Administratif de la commune. Madame Véronique THIEUX LOUIT revient dans la séance.

Présentation du COMPTE DE GESTION 2016 par Madame Véronique THIEUX LOUIT, Maire :

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion établi par Monsieur EGLIN, receveur de la commune. Ce document est établi à la clôture de l'exercice et retrace les titres à recouvrer et les mandats émis par la commune. Les chiffres sont identiques à ceux présentés dans le Compte Administratif présenté par Monsieur le Premier Adjoint. Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion à l'unanimité des membres présents.

Excédent de fonctionnement (2016)	62 677,54 €
Excédent reporté (année précédente)	20 539,16 €
Excédent de fonctionnement cumulé	83 216,70 €
Déficit investissement	43 841,26 €
Déficit des restes à réaliser	9 721,91 €
Besoin de financement (déficit investissement +déficit RAR)	53 563,17 €
Résultat d'exploitation au 31/12/2016 : excédent	83 216,70 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	53 562,17 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	29 653,53 €
Résultat investissement reporté (001) : déficit	43 841,26 €

Présentation du BUDGET PRIMITIF 2017 par Madame Véronique THIEUX LOUIT, Maire : Madame le Maire donne lecture du Budget Primitif 2017 qui se présente comme suit :

Investissement	
Dépenses	838 594,35 € (dont 12 121,91 € de RAR)
Recettes	848 316,26 €
Fonctionnement	
Dépenses	472 896,53 €
Recettes	472 896,53 €

En investissement, pour l'instant sont inscrits au budget, les travaux de réhabilitation de la Place d'Artagnan, les travaux d'éclairage public du village (Faubourgs Saint Jacques et Saint André, Chemins de ronde nord et sud, place et foirail), la poursuite de l'étude du PLU, les travaux à la Taverne de d'Artagnan, l'achat de matériel pour mettre en place le zéro phyto partiel, la modernisation du site internet et la mise en place d'une signalétique d'intérêt local. Le coût des travaux de la place et de l'éclairage public est conforme aux prévisions annoncées.

Les subventions sont reconduites au niveau de celles versées l'année 2015, avec une légère augmentation à l'école de Musique du Terroir, hausse due à un nombre d'élèves de Lupiac plus élevé.

Ce budget est réalisé sans augmentation des taux d'imposition communaux.

Décision sur la création d'un PLU intercommunal : Le Conseil Municipal est défavorable à un PLU intercommunal.

Zéro phyto : Le Conseil Municipal se prononce favorablement à la mise en place du zéro phyto partiel, d'une manière raisonnée. Une commission est mise en place pour s'occuper de ce dossier. Elle est composée de Frédéric CORNU, Patrick MAGNE, Bernard LUIS et Isabelle FOURQUET.

Location licence IV à la Taverne de d'Artagnan : Il s'agit de régulariser la partie administrative de ce dossier. 4

Accord du Conseil pour la régularisation à 100 € par mois.

Emprunts à réaliser pour les travaux de la place et l'éclairage public : Accord est donné à Madame le Maire pour la signature de deux emprunts. En 2018 un prêt important arrive à son terme et d'après l'étude du Syndicat d'électrification, l'économie en dépense énergétique du nouvel éclairage public devrait couvrir une bonne partie de l'emprunt :

- **Un court terme** de 160 000 € (2 ans) pour permettre d'attendre le versement des subventions et le remboursement de la TVA sur les travaux.
- **Un prêt long terme** qui sera ventilé comme suit :
 - 50 000 € pour les travaux de la place
 - 50 000 € pour les travaux d'éclairage public

Prêt court terme : Montant 160 000 € - Durée 24 mois Taux fixe annuel de 0,71 %

Remboursement trimestriel des intérêts Frais de dossier : 170 €

Prêt long terme : Montant 100 000 € - Durée 20 ans Taux fixe annuel de 1,66 % Frais de dossier : 300 €

Intégration des honoraires déjà payés dans le programme de travaux de la Place d'Artagnan : Madame le Maire explique qu'afin de pouvoir récupérer la TVA plus rapidement, le montant des honoraires payés en 2015 pour les travaux doit être intégré au même compte budgétaire que les travaux. Accord du Conseil.

Construction d'un abri bus : Le Conseil Municipal est favorable à la construction d'un abri bus situé à l'école. Ce dernier est nécessaire pour que les enfants qui prennent le ramassage scolaire puissent s'abriter en cas de mauvais temps. On peut obtenir une aide du Conseil Départemental.

Solde indemnisation Groupama : Le Conseil Municipal accepte le montant proposé pour le solde du sinistre soit 3253,92 €.

Questions diverses

- S.I.C.T.O.M. : Demande d'une liste des horaires des transports scolaires pour pouvoir réorganiser au mieux les tournées de ramassage des ordures.

COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE DE TOURISME

Compte rendu de la séance du 19 décembre 2016

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 19 décembre à 21 h, sous la présidence de Véronique THIEUX LOUIT, Maire.

Étaient présents : Mesdames THIEUX LOUIT Véronique, CORNU Christelle, Messieurs CORNU Frédéric, DURIEZ Bruno, GRIVAZ Jean-Marie, LUIS Bernard, FILLOS Maxime. L'ensemble formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents et excusés : M. DESBARATS Joël, FOURQUET Isabelle, LABORDE Simon

Secrétaire de séance : M. Jean-Marie GRIVAZ.

Virements de crédits : Madame la Présidente informe le Conseil d'Administration qu'il est nécessaire, afin de respecter l'équilibre du budget, de procéder à des virements de crédits.

Elle propose les virements de crédits suivants :

Dépenses		Recettes	
Article	Montant	Article	Montant
6218	-253		
6236	253		

Le Conseil d'Administration accepte les virements proposés.

Dissolution de l'Office de Tourisme de LUPIAC : Madame la Présidente informe le Conseil d'Administration que pour respecter la loi NOTRe il est nécessaire de dissoudre l'Office de Tourisme de LUPIAC au 01 janvier 2017. En effet la loi impose que la Compétence Tourisme devienne une compétence communautaire. Il va donc être créé un Office de Tourisme Communautaire

Madame la Présidente ouvre le débat et demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur cette dissolution.

Le Conseil d'Administration décide :

- De prendre acte de cette dissolution pour respecter la loi NOTRe.
- De verser le solde du compte 515 au profit du Budget de la Commune de LUPIAC, qui avait financé la création de l'Office du Tourisme

Objet: Virements de crédits. : Madame la Présidente informe le Conseil d'Administration qu'il est nécessaire afin de respecter l'équilibre du budget de procéder à des virements de crédits.

Elle propose les virements de crédits suivants et précise que cette délibération remplace celle en date du 20 décembre 2016

Dépenses		Recettes	
Chapitre-article I	Montant	Article	Montant
011- 6238	2 000,00 €		
012- 6218	-2 000,00 €		

Le Conseil d'Administration accepte les virements proposés

La séance est levée à 22 h

Compte rendu de la séance du 06 MARS 2017

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 6 mars à 20 h, sous la présidence de Véronique THIEUX LOUIT.

Étaient présents : Mesdames THIEUX LOUIT Véronique, CORNU Christelle, Messieurs DURIEZ Bruno, GRIVAZ Jean-Marie, LUIS Bernard, FILLOS Maxime. L'ensemble formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents et excusés : M. DESBARATS Joël, FOURQUET Isabelle, LABORDE Simon

Secrétaire de séance : M. Jean-Marie GRIVAZ.

Présentation du COMPTE ADMINISTRATIF 2016 par Monsieur Frédéric CORNU,

Madame Véronique THIEUX LOUIT ayant établi le CA 2016 quitte la séance.

Les chiffres s'établissent comme suit :

Investissement	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Dépenses	5 522,20 €	4 573,92€	
Recettes	5 522,20 €	1 942,20 €	
Fonctionnement			
Dépenses	25 776,12 €	21 700,97 €	
Recettes	25 776,12 €	25 232,69 €	

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement : -3531,72 €

Fonctionnement : +3531,72 €

Résultat global : 0 €

Monsieur CORNU explique les chiffres et commente les résultats. Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité des présents le Compte Administratif de l'Office du Tourisme

SERVICES et COMMERCES

- **GARAGE AIO : Mécanique automobile**
Station-service - Gaz - Journaux - Tabac. Station ouverte tous les jours de 7h30 à 19h30 05 62 09 26 29

- **L'AGENCE POSTALE : Services postaux et bancaires, cartes postales, point info tourisme**
Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h 05 62 09 26 00

- **AU COLOMBIER ROUGE : Salon de Thé – Café Brocante - Expositions**
*Ouvert en mai, juin et septembre de 10 h 30 à 18 h 30 du vendredi au lundi soir
Ouvert en juillet et août du lundi au dimanche soir de 9 h 30 à 20 h - fermé le mardi matin
Cathy Duclos 06 03 16 42 14 cathy.duclos@club-internet.fr*

- **LA GUINGUETTE DU LAC : Restaurant - Snack - Bar**
*Facebook : la guinguette du lac - Ouvert du 27 mai à 30 septembre
Laurent NOUGUES 05 62 03 84 29*

- **LA SABATÈRE : Restaurant Gastronomique**
*Ouvert du jeudi midi au dimanche midi.
Vérane et Jean NEEL 05 62 69 53 69 restaurantlasabatere@orange.fr*

- **LA TAVERNE D'ARTAGNAN : Café – Bar – Restaurant – Point-chaud (pain – viennoiserie)**
Produits de terroir
*Ouvert du mardi au vendredi de 7 h 30 à 19 h
Ouvert le samedi et le dimanche de 8 h à 19 h – restauration sur réservation le soir pour les groupes
Sylvie CASTELLANOS et Philippe ROUANET 05 62 69 53 54*

HISTOIRE POSTALE

LUPIAC : LE SERVICE POSTAL D'ALORS A AUJOURD'HUI

Dans les années qui précédaient la guerre 39-45, le courrier postal arrivait à Lupiac dans des sacs postaux plombés et d'autres cachetés à la cire selon l'importance ou la valeur de leur contenu. L'entreprise d'autobus Fourès de Vic-Fezensac assurait le transport. Après réception, le courrier était trié par les facteurs sous la surveillance du receveur. A cette époque les facteurs étaient Mr Lazies et Mr Coucuron. Chacun avait une tournée attitrée : Secteur n° 1 le village, Pujos, Laplèche, Secteur n° 2 Cahuzères, Le Parré. Ces facteurs partaient à pied et prenaient souvent leur repas chez l'habitant. A leur départ à la retraite, ils furent remplacés par Pierre Duthil et Robert Bordes, puis Valentin Fauroux. La bicyclette devenait le mode de déplacement tandis que Lucien Laffargue effectuait les remplacements à cheval. Lisette Despeyroux portait le télégramme à domicile. Cette période fut marquée par le braquage du bureau de poste : grosse frayeur auprès du personnel et beaucoup d'émotion dans le village. A la libération, de retour de captivité, Hector Dumas et Elie Laudet furent nommés facteurs et le nom de préposé devenait l'appellation. Bertrand Soubiran, André Laffargue, Roger Fouragnan assuraient les remplacements. A cette liste s'ajoutait Paul Delord pour desservir le secteur de Saint Pierre d'Aubézies. La mobylette leur fut autorisée pour assurer la distribution. En 1975, ce fut le grand changement avec la mise en service de la motorisation rattachée au bureau de poste d'Aignan. Jean Lasportes fut le premier préposé conducteur à assurer la tournée motorisée avec une fourgonnette 2 CV. Il desservait les foyers de la commune plus ceux de Saint Pierre d'Aubézies. Lors de ses congés, il était remplacé par André Laffargue. Disons que pendant cette période plusieurs receveurs se sont succédés. En 2010, le bureau de poste fut transformé en A.P.C. (agence postale communale) tenu par Sandra et Evelyne, ces deux employées étant rémunérées par la mairie. Chacun connaît les services de cette agence ouverte tous les matins excepté le samedi. Le courrier client arrive du centre installé à Nogaro, un agent conducteur assure la liaison ainsi que la distribution dans les foyers de la commune et même au-delà, la boîte aux lettres placée à l'entrée de la propriété étant devenue obligatoire.

Jean Lasportes

NOS CHEMINS DE RANDONNEES

Nos chemins de randonnées sont de plus en plus empruntés. Nous avons l'année dernière mis en place un nouveau balisage très apprécié. L'entretien de la plupart des chemins de randonnées communaux est maintenant à la charge de la Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac, parce qu'ils seront balisés assez rapidement GR (Grande Randonnée). Ceci concerne la partie de La Rochelle, vers le Sérís et une partie du tour du Lac de Lacoste.

Maxime Fillos a créé le nouveau logo du balisage Lupiacois. Les petites balises ont été peintes par Christian Bennardo.

Nous avons décidé de changer le lieu de départ des randonnées pour des raisons pratiques : proximité des toilettes et du parking. Nous avons donc déplacé le panneau à côté de l'école.

Panneau ci -contre.

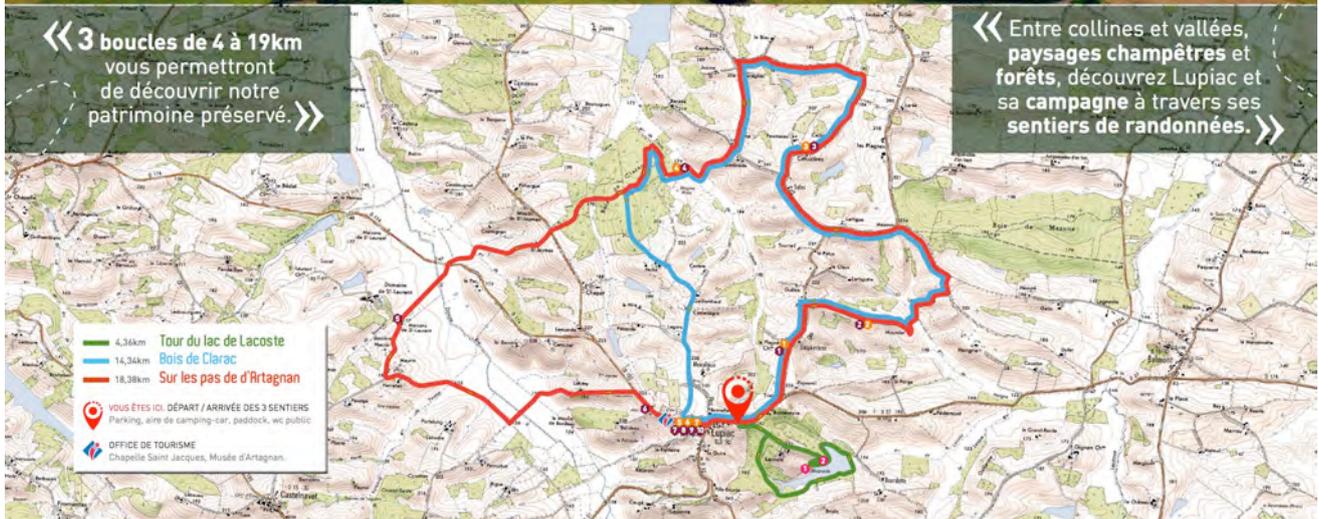


Balades sur la terre natale de d'Artagnan



« 3 boucles de 4 à 19km vous permettront de découvrir notre patrimoine préservé. »

« Entre collines et vallées, paysages champêtres et forêts, découvrez Lupiac et sa campagne à travers ses sentiers de randonnées. »



— 4,36km **Tour du lac de Lacoste**
— 14,34km **Bois de Clarac**
— 18,38km **Sur les pas de d'Artagnan**

VOUS ÊTES ICI DÉPART / ARRIVÉE DES 3 SENTIERS
 Parking, aire de camping-car, paddock, wc public
 OFFICE DE TOURISME
 Chapelle Saint Jacques, Musée d'Artagnan



Tour du lac de Lacoste

Durée : 1h10
 Distance : 4,36km
 Dénivelé positif : 69m
 Dénivelé négatif : 69m
 Point haut : 214m
 Point bas : 175m
 Difficulté : Facile
 Retour au départ : Oui

Bois de Clarac

Durée : 3h30
 Distance : 14,34km
 Dénivelé positif : 160m
 Dénivelé négatif : 153m
 Point haut : 250m
 Point bas : 167m
 Difficulté : Facile
 Retour au départ : Oui

Sur les pas de d'Artagnan

Durée : 4h30
 Distance : 18,38km
 Dénivelé positif : 268m
 Dénivelé négatif : 271m
 Point haut : 250m
 Point bas : 148m
 Difficulté : Moyenne
 Retour au départ : Oui

Description du parcours

Emprunter la D174 sur 300m, puis, au niveau du terrain de rugby, prendre à droite sur le chemin goudronné en direction du lac de Lacoste. Passer devant le château de Lacoste situé sur votre droite. Au parking 1 du lac (1), tourner à gauche et longer le plan d'eau (2), contourner la digue, entrer dans le bois. Quitter le lac et remonter par le chemin de terre jusqu'au village.

- 1 Plage de sable blanc et baignade surveillée en été
- 2 Portion de pêche traditionnelle «parcours pêche familiale»

VEZ DÉCOUVRIR LA ROUTE EUROPÉENNE D'ARTAGNAN!

Plusieurs randonnées à pied, à cheval ou à vélo... pour parcourir la France et 4 pays de l'Union Européenne sur les traces des fameux mousquetaires. Lupiac, Haut-lieu historique de la Route Européenne est le point de départ ou d'arrivée de ces chemins....

Infos sur : www.route-dartagnan.eu
Facebook : Route d'Artagnan



Description du parcours

Prendre la D174 sur 500m, tourner à gauche sur une voie communale goudronnée (direction Castillon Débats) (1) et faire 1km. Tourner à droite vers «Larochelle», suivre le chemin en pierres blanches (2). S'engager dans le chemin creux ombragé pour atteindre 1,2km plus loin, une route. Tourner à gauche. Après 600m, au croisement, aller à droite. Après 700m, au niveau d'une croix, se diriger à droite vers le hameau de Cahuzères. Tourner à droite, passer devant la chapelle (3) et descendre le sentier sur 1,2km. Au fond de la vallée, remonter à gauche sur 1,7km et atteindre une voie communale. Tourner à gauche, poursuivre sur la route sur 1,2km (4) pour atteindre un croisement. Face à vous, prendre le chemin creux ombragé en direction du bois de Clarac. Descendre jusqu'au ruisseau puis le traverser et remonter sur 1km jusqu'à une croisée de sentiers forestiers. A cette croisée de chemins, continuer tout droit sur 300m jusqu'à la sortie du bois et poursuivre 2km sur la route communale. Atteindre la chapelle Saint Jacques (Musée d'Artagnan) (5), traverser la place d'Artagnan (6) (7), et prendre à gauche direction Vic-Fezensac pour retrouver le point de départ.

* Passage au Bois de Clarac interdit du 15 octobre au 1^{er} décembre (période de chasse)

- 1 Château de La Plagne, demeure de l'oncle de d'Artagnan (PRIVE)
- 2 Point de vue
- 3 Chapelle de Cahuzères aux murs en torchis
- 4 Point de vue sur le clocher de Lupiac
- 5 Musée d'Artagnan - Chapelle St Jacques
- 6 Eglise St Barthélémy - 16^{ème} siècle
- 7 Statue équestre d'Artagnan, Oeuvre Daphné Du Barry

Description du parcours

Prendre la D174 sur 300m, tourner à gauche sur une voie communale goudronnée (direction Castillon Débats) (1) et faire 1km. Tourner à droite vers «Larochelle», suivre le chemin en pierres blanches (2). S'engager dans le chemin creux ombragé pour atteindre 1,2km plus loin, une route. Tourner à gauche. Après 600m, au croisement, aller à droite. Après 700m, au niveau d'une croix, se diriger à droite vers le hameau de Cahuzères. Tourner à droite, passer devant la chapelle (3) et descendre le sentier sur 1,2km. Au fond de la vallée, remonter à gauche sur 1,7km et atteindre une voie communale. Tourner à gauche, poursuivre sur la route sur 1,2km (4) pour atteindre un croisement. Face à vous, prendre le chemin creux ombragé en direction du bois de Clarac. Descendre jusqu'au ruisseau puis le traverser et remonter sur 1km jusqu'à une croisée de sentiers forestiers. Prendre à droite et descendre vers le ruisseau de la Gléziac. Le traverser, remonter sur 800m pour atteindre la D102. Couper la route, poursuivre vers la ferme Saint Jacques. Après 1km, traverser la D174 (5) et suivre la petite route sur 1,7km (direction Castelnau). Tourner à gauche vers la ferme Herranet. Prendre un chemin large entretenu sur 1,5km jusqu'à un carrefour. Prendre à gauche, traverser la rivière la Douze. Remonter par le chemin de terre sur 1,3 km. Emprunter la route goudronnée à droite sur 700m, passer devant le moulin (6), remonter le Faubourg Saint Jacques (7), traverser la place d'Artagnan (8) (9) (10) et prendre à gauche direction Vic-Fezensac pour retrouver le point de départ.

* Passage au Bois de Clarac interdit du 15 octobre au 1^{er} décembre (période de chasse)

- 1 Demeure de l'oncle de d'Artagnan (PRIVE)
- 2 Point de vue
- 3 Chapelle de Cahuzères aux murs en torchis
- 4 Point de vue sur le clocher de Lupiac
- 5 Domaine de St Laurent avec au loin sa chapelle
- 6 Moulin
- 7 Musée d'Artagnan - Chapelle St Jacques
- 8 Eglise St Barthélémy - 16^{ème} siècle
- 9 Statue équestre d'Artagnan, Oeuvre Daphné Du Barry
- 10 Maisons à arcades et galeries couvertes XIII^{ème} et XIV^{ème} siècle



Artagnan
LUPIAC, village natal de d'Artagnan ©

LE COIN DES BREVES

Formations Premiers Secours avec la Croix Blanche

Liste des 28 personnes qui ont reçu les diplômes suite à la Formation Défibrillateur en 2016 :

Aïo Marcel, Aïo Suzanne, Allias Christine, Cornu Christelle, Cornu Lili, Cornu René, Cornu Vincent, Darribeau Martine, Duclos Cathy, Duriez Patrice, Fillos Marie-France, Fillos Maxime, Fillos Stéphanie, Fouragnan Roger, Fourquet Isabelle, Grivaz Annie, Grivaz Jean-Marie, Hutton Lisa, Laborde Simon, Laffargue Danièle, Latorre Richard, Louit Jean-Paul, Lucca-Noyé Evelyne, Minez Alain, Puchouau Sandrine, Rémy Denis, Simon Michel, Thieux-Louit Véronique.

Les avancées de La Route Européenne d'Artagnan

LES ITINERAIRES

Avant cet été les services du Conseil Départemental du GERS auront balisé la **Route Royale** et la **Route de Madame d'Artagnan**.

Ce balisage, permettant de venir à Lupiac ou d'en partir, sera donc réalisé dans les deux sens.

Dans notre département le tracé des Routes est quasiment définitif :

La Route Royale part de Lupiac pour rejoindre Peyrusse Grande, Saint-Arailles, Auch, Fleurance, Lectoure et La Romieu et atteindre le Lot et Garonne.

La Route de Madame d'Artagnan part également de Lupiac puis se dirige vers Vic-Fezensac, Condom, La Romieu, Lectoure et Saint-Clar puis entre dans le Tarn et Garonne.

De Lectoure à La Romieu les deux Routes ont un tronçon commun et forment une boucle au cœur du Gers reliant Lupiac, Vic-Fezensac, Condom, La Romieu, Lectoure, Fleurance, Auch, Saint-Arailles et Peyrusse Grande pour revenir à Lupiac. De par son caractère exclusivement gersois, cet itinéraire intéresse particulièrement le Comité Départemental du Tourisme qui va en assurer la promotion.

L'HEBERGEMENT

De plus en plus nombreux, les hébergeurs potentiels manifestent leur intérêt. C'est à leur intention qu'une "Charte Hébergeur" est en cours de finalisation. Dès sa validation, elle sera proposée aux hébergeurs qui se sont signalés et qui devront s'engager à la respecter. Dans la foulée et avec le concours des Offices de Tourisme, Maxime FILLOS organisera des réunions d'information afin de recruter de nouveaux hébergeurs.

LE SITE INTERNET

Le site actuel, www.route-dartagnan.eu, n'est qu'informatif. Un appel d'offre a été lancé pour créer un site interactif permettant aux randonneurs d'établir une feuille de route sélectionnant les hébergeurs, les lieux de restauration, les producteurs de produits régionaux, les sites à visiter, les musées..., et toute autre information nécessaire.

Actuellement il est possible de visualiser les routes en se rendant sur :

<http://route-dartagnan.alwaysdata.net/cartoweb/rando/>

Ce compte rendu d'avancement de la Route a été écrit par Maxime FILLOS qui travaille sur ce dossier depuis la création de L'Association Route d'Artagnan dont la Commune de Lupiac est membre fondateur. Il travaille en collaboration étroite avec Alain Fournié, le Président, sur la communication, le balisage dans le Gers et l'hébergement.

Adoption des érables de la place

Les 14 arbres ont été plantés le mercredi 22 mars en présence des parrains.

Les gardiens de la mer



**Entraînement à LUPIAC
LAC de LACOSTE**

Présidente : Lydie CHABOT
Le Hillon – 32360 JEGUN
☎ 05 62 64 68 83 – 06 70 03 57 97
lpchabot@orange.fr

C'est un club canin de sauvetage à l'eau qui dépend de la Canine du Gers et de la Sté Centrale Canine. Il accueille plusieurs races (*Terre-neuve, Landseer, Léonberg, Podhale, Hovawart, Bouvier & Berger blanc Suisse, Chiens d'eau Espagnol et Portugais, Retriever, Labrador, Terrier noir de Russie et St Bernard*).

Les dates d'entraînements sur le lac de Lacoste à Lupiac sont les dimanches 9 juillet, les 6, 15 et 27 août, le 29 octobre et le 19 novembre.

- Le matin vers 10h30 débute la séance terre : les chiens apprennent à se respecter et à vivre ensemble. Individuellement, ils font l'apprentissage des ordres de base utiles pour la vie en société.
- L'après-midi est consacrée au sauvetage à l'eau. Par le jeu et la complicité avec son maître, le chien retrouvera ses instincts d'origine : le sauvetage qui le conduira peut-être aux Championnats de France.

Projet de création d'un « POINT LECTURE »

A l'automne 2016, le Conseil municipal a accepté un don de 1 000 livres des propriétaires du Château de Bazian, Monsieur et Madame Dufau.

Ce don est à l'origine d'une réflexion concernant la création d'une bibliothèque à Lupiac et par conséquent, nous a amené à prendre contact avec la Bibliothèque Départementale de Prêt du Gers.

Ainsi, le lundi 20 mars 2017, nous avons rencontré Madame Marie Paquet, Conservatrice et Directrice de la Bibliothèque Départementale de Prêt du Gers.

Madame Paquet s'est particulièrement intéressée au dynamisme associatif qui existe dans notre village et aux événements qui ont lieu autour de "d'Artagnan".

Cette rencontre a été très fructueuse et une convention devrait être signée prochainement. Les bibliothécaires départementaux acceptent de nous conseiller et de nous accompagner dans la création d'un "**Point lecture**", formule adaptée pour une commune de 314 habitants.

Le local destiné à installer les livres et à recevoir le public lui a particulièrement plu de par sa superficie, son emplacement attenant à l'Agence Postale et son ouverture sur la cour qui pourra être aussi aménagée.

Cet accompagnement consiste en

- Un prêt gratuit de mobilier : tapis, bacs pour les livres et petits meubles pour le coin lecture jeunesse notamment.
- Un prêt gratuit de 1000 ouvrages : littérature contemporaine, littérature jeunesse, bandes dessinées, ouvrages sur la Gascogne, sur l'histoire locale et autour de la vie et de l'époque de d'Artagnan.

- Une formation du personnel communal à la gestion d'une petite bibliothèque.
- Du conseil pour le choix d'un logiciel de bibliothèque adapté.

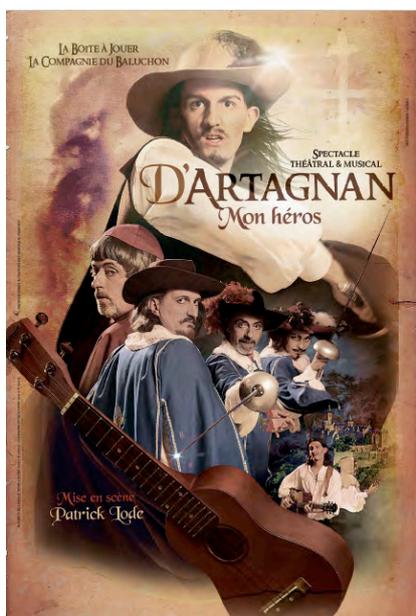
Dans ce projet, les livres et revues qui ont été donnés à la Commune à l'automne dernier, devraient être triés pour ne garder que les plus contemporains, les autres seraient mis à la disposition libre du public.

Après l'inscription obligatoire, les habitants de la Commune pourront emprunter gratuitement les ouvrages destinés au prêt.

Les différents ouvrages prendront leur place sur les étagères dès que le local sera aménagé, dans le courant de l'année 2017.

C'est Evelyne Noyé, responsable de l'Agence Postale de Lupiac qui s'occupe de la mise en place du point lecture et de son fonctionnement futur en accord avec la municipalité.

D'Artagnan mon Héros



Le vendredi 3 mars à Lupiac, l'équipe de "La Boîte à Jouer" a lancé sa tournée européenne sur la Route d'Artagnan.

Les comédiens ont eu le plaisir de jouer devant une salle comble. Nous avons assisté à une très belle représentation.

Ce fut de bon augure pour la suite.

Lupiac a été le terrain de belles rencontres, avec notamment Jacques Pedehontaa, Maire de Laas, Vice-Président du Conseil Départemental 64, délégué au Tourisme et à la Culture. Ils réfléchissent à la possibilité d'accueillir le spectacle l'année prochaine.

En résumé, un beau week-end de lancement, des organisateurs et des comédiens ravis, le public au rendez-vous. La tournée s'est poursuivie à Barran, Lectoure, St Dyé, Paris, Bruxelles et Maastricht.



Projet de pose de la canalisation de gaz naturel LUSSAGNET-BARRAN

Les travaux auront lieu entre juillet 2017 et décembre 2018. Ils démarrent de Barran.

Assemblée Générale de Patrimoine et Tourisme en Gascogne

Les Sites d'Exception du Gers

Le mercredi 22 février 2017 à LUPIAC

C'est sous le panache de d'Artagnan dans la salle des fêtes que la municipalité de Lupiac et le Musée d'Artagnan, en présence de José-Louis Pereira Directeur du Comité Départemental du Tourisme du Gers, ont accueilli cette année l'Assemblée Générale de l'Association Patrimoine et Tourisme en Gascogne – Les sites d'exception du Gers, dont l'emblème est aussi d'Artagnan depuis bientôt 20 ans.

Créée en 1998, cette Association est l'une des premières filières professionnelles créées dans le tourisme gersois, et donc une des plus anciennes. Elle rassemble 22 sites et monuments du Gers qui sont le fleuron du tourisme gersois et œuvre pour la promotion de notre patrimoine départemental qui représente les fondements de l'activité touristique.

Le nouveau bureau élu en 2016 composé de : Marie-Christine Fort - Présidente, Gautier Sublett - Vice-Président, Nicole Berto - Secrétaire, Sylvie Giles - Trésorière, a présenté son rapport moral et d'activité, ainsi que le bilan financier montrant une année 2016 dynamique, et ses projets de développement et de communication pour 2017, dont un partenariat avec une autre filière très importante du département qui sera annoncé officiellement très prochainement.

Certains membres ont ensuite déjeuné à la Taverne de d'Artagnan et ont terminé cette belle journée par la visite du Musée d'Artagnan.



Les Fêtes à l'école

Noël

Merci au Père Noël et à l'association des parents d'élèves, nous avons été bien gâtés !



Carnaval

Et maintenant voici notre défilé de carnaval sur le thème de « Mario Land ».



Merci aux musiciens et à Patrice notre chauffeur de bus.

Les enfants de l'école de Lupiac

NOUVEAU A LUPIAC

MANGENOT François - *Atelier de réparation de matériel de motoculture : 05 62 03 71 63 ouvert du mardi au vendredi de 9 H 30 à 12 H et de 15 h à 18 h 30*

- **Vente de pièces détachées.**
- **Vente de matériels et équipements neufs** (tronçonneuses, tondeuses, débroussailleuses et tondeuses autoportées).

Charlotte et François MANGENOT, installés au village depuis 2010 sur la route d'Aignan au lieu-dit « Parc », vont ouvrir au 15 mai, un atelier de réparation de motoculture et point de vente. François a exercé cette profession pendant 15 ans en tant que chef d'atelier chez MR JARDINAGE en banlieue Orléanaise.

MAIRIE

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Ouverture au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10 h à 12h.

Le mercredi de 7 h 30 à 12 h.

mairiedelupiac@orange.fr 05 62 09 26 13

NOUVEAU site internet : www.lupiac.fr

Suite à la fusion des Offices de tourisme, le site de l'Office de Tourisme de Lupiac devait être abandonné. La municipalité l'a simplement transformé.

TRANSPORTS SCOLAIRES : Suite aux travaux du réaménagement de la place d'Artagnan, les transports scolaires ont été déplacés. Un abri bus a été construit à côté de l'école.

COMMERCES AMBULANTS : Tous les mardis matin, Christine VILLIELM, maraîchère à BAZIAN en conversion agriculture biologique, vend les légumes et fruits de son jardin sur la Place d'Artagnan devant la Taverne de d'Artagnan. Elle vend également des plants maraîchers bio. Pour la joindre : 06 37 99 66 14 et lesjardinsdupebuc@gmail.com

NOUVEAU - LES CHANTIERS D'ETE - JEUNES

Les jeunes Lupiacois, filles et garçons, âgés de 12 à 17 ans ont la possibilité de postuler aux chantiers d'été. Il est ainsi proposé aux jeunes de vivre une expérience en équipe, tout en valorisant le patrimoine communal, et en percevant un petit pécule (15 € par matinée). Ces chantiers se déroulent en deux périodes au cours des mois de juillet, du 10 au 21. Les acteurs seront encadrés par Patrice DURIEZ et interviendront à mi-temps, tous les matins de 8 h à 12 h. Bien préparés en amont par les services techniques, les chantiers prennent en compte la valorisation des structures municipales. Cette année les travaux seront des travaux de peinture sur les complexes sportifs (barrière du rugby, portail, etc.). Les vêtements de travail ne sont pas fournis, par contre des gants et les outils sont fournis par la mairie. Les candidats doivent adresser leur dossier complet avant le 15 juin 2017 (lettre de motivation, RIB (parent ou jeune)) à : Madame le Maire - Place d'Artagnan – 32290 LUPIAC. ATTENTION : 7 places disponibles par semaine. Un repas à la Guinguette sera offert par la Commune aux jeunes en fin de chantier (participation d'au moins 4 jours).

TRAVAUX

CHAPELLE DE CAHUZERES



Un coup de vent avait endommagé le mur extérieur de la Chapelle. Grâce à l'indemnisation de l'assurance nous avons réussi à réparer et faire quelques travaux. Nous avons enlevé le trottoir béton qui empêchait les murs en terre de respirer. Nous avons fait recrépir le bas des murs extérieurs et nous avons fait réparer les murs intérieurs en plâtre. Les vieilles haies ont été arrachées et nous replanterons à l'automne une charmille qui clôturera le cimetière.

Corvée le samedi 9 septembre à 9 h. Toutes les petites mains sont les bienvenues (Passage des murs à la peinture de chaux, traitement des bancs, nettoyage, organisation intendance...). La commune prendra à sa charge les frais du repas de la corvée. Les inscriptions se feront à la mairie. Inscrivez-vous rapidement et nous vous rappellerons la date ! Venez nombreux.

ECOLE DE MUSIQUE : changement de menuiseries.

EGLISE DE LUPIAC

Les fonts baptismaux sont à nouveau opérationnels !!

Pour mémoire, lors d'un orage, le mur du fond de l'église était tombé, fracassant dans sa chute les fonts baptismaux. Le sculpteur sur pierre de Cazaux d'Angles Wim PIETERS s'est chargé de nous les reconstruire. Par la suite Marcel AIO a voulu refaire le sol de cette pièce aidé de Guy BAUDE et de René CORNU. Ensemble ils ont également remis en valeur un autel (qui était sur place) en le disposant au centre contre le mur extérieur revêtu d'une plaque de marbre. Il nous faut remercier aussi les familles CAPMARTIN et BETH pour nous avoir généreusement fait don des carreaux de terre cuite pour la réfection du sol.



LUPIACOIS A L'HONNEUR

Lors des accords de paix du 23 octobre 1991, l'O.N.U (Organisation des Nations Unies) a été mandatée pour une opération de maintien de la paix afin de préparer des élections démocratiques au Cambodge. A cette époque, il persistait de nombreux endroits où les "sinistres" Khmers rouges étaient armés et refusaient l'autorité de Nations Unies. La France a donc fourni des militaires et des forces de police (gendarmerie). A ce titre M. SIMON Michel participa pendant 6 mois à cette opération-septembre 1992 jusqu'à mars 1993. Il fut détaché en poste isolé (effectif trois) à la frontière du Laos au bord du fleuve Mékong, dans une des régions les plus pauvres, du Cambodge. Le menu était invariable riz-poisson à midi et le soir poisson-riz.

A ce titre, le 11 Novembre 2016 notre concitoyen fut décoré de la croix du combattant par Mr ORY -Préfet du Gers.



ASSOCIATIONS

LOISIRS LUPIAC : Le 23 juillet 2017 : Loisirs LUPIAC organise la Randonnée d'ARTAGNAN

VTT – Pédestre – Chevaux

Ecole de musique de Lupiac : Pour l'année 2016/2017, l'école de musique de Lupiac compte 24 élèves inscrits (15 en cours d'instruments et 9 à la chorale). Les cours sont donnés en fonction des emplois du temps à Vic ou à Lupiac. Les élèves suivent des cours individuels, de groupes : instrument, solfège, classe d'orchestre, chorale. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser soit au Directeur M. Damien Saint Marc, soit à M. Bruno Duriez et Mme Véronique Laborde représentants de l'école de musique du Terroir de d'Artagnan.

Club « LUPIAC AU FIL DES AGES, HISTOIRE DES GENS ET DES LIEUX » : Ce club apolitique est ouvert à tous et d'accès absolument libre et gratuit. Il accueille toutes celles et ceux qui, par leur vécu, leur expérience ou leur érudition, peuvent rapporter des histoires ou anecdotes sur la vie du village et de ses habitants. Il se réunit le : **DEUXIEME MERCREDI DE CHAQUE MOIS A 14h30 A LA TAVERNE D'ARTAGNAN.**

Le fruit de nos travaux est consigné dans un recueil qui, au fil du temps, deviendra un document précieux pour ceux qui nous suivront. Il n'est pas utile d'être ni grand savant ni grand orateur, venez simplement participer, discuter, etc. Soyez présents, on a toujours quelque chose à dire ou à apprendre.

Rappel aux associations : si vous le souhaitez, faites-nous passer avant le 30 septembre et le 31 mars de chaque année vos textes sous format Word. Vous pouvez publier les comptes rendus de vos actions et vos diverses annonces

NOUVELLES PRECONISATIONS POUR LA PLACE D'ARTAGNAN ET LES ABORDS DE L'EGLISE

Ces préconisations concernent l'utilisation de l'espace public, des couverts, des trottoirs, etc.

Elles peuvent s'étendre au reste du village...

Tout faire pour que notre village soit beau et accueillant...

- ✓ **FLEURISSEMENT** : *Pour des raisons d'économie d'eau, quand cela est possible et en concertation avec les habitants, nous allons mettre en place des plantations durables devant les poteaux des couverts. Des réservations pleine terre seront faites dans les trottoirs en béton désactivé. Nous avons adapté les plantations par rapport aux façades et avons fait le choix de la diversité des espèces. Certains habitants ont choisi de garder des pots, nous en avons parlé ensemble. Ce sont toujours des beaux pots en terre cuite ou de matériaux nobles.*

Les pots et les mobiliers en matière plastique ne seront plus tolérés sur le Domaine Public.

De l'eau pour l'arrosage sera toujours à votre disposition à la nouvelle fontaine qui remplacera le puits.

L'eau du puits « non potable » sera utilisée par la commune pour l'arrosage et le nettoyage.

L'eau de la fontaine sera désormais potable.

- ✓ **BANCS** : *Trois nouveaux bancs seront placés sur la Place. Les anciens seront restaurés et placés à différents endroits sous les couverts.*
- ✓ **BOITES AUX LETTRES** : *Certaines boîtes aux lettres placées sous les couverts ou les trottoirs sont dangereuses et inesthétiques. Nous demandons aux propriétaires concernés de les encastrier dans les murs. Il y a une possibilité d'accidents pour les enfants.*
- ✓ **DEJECTIONS CANINES** : *Veuillez faire sortir les chiens du côté des jardins ou de ramasser...Beaucoup d'habitants se plaignent à juste titre !*
- ✓ **ENTRETIEN DES TROTTOIRS** : *Sur la place, sur la rue des Mousquetaires, tous les trottoirs seront nettoyés après les travaux. Pour le reste du village nous pouvons mettre à disposition le « Karcher » de la Commune... Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues...*
- ✓ **STATIONNEMENT** : ***Il est interdit de se garer sous les couverts ou sur les trottoirs.*** *Il y aura des places de parking prévues à cet effet. Pour conforter cet interdiction, un arrêté de stationnement sera pris ce qui rendra les infractions verbalisables.*

Merci de respecter ces consignes : les couverts du village sont très beaux et ils ne sont pas des parkings. Les couverts sont du domaine public et destinés à un usage piéton.

Merci de votre compréhension.

ARTISANS ET PROFESSIONS LIBERALES

ALIAS Christine *Sophro-Relaxologue, cours collectifs de relaxation*
Site : sophrorelax32.com 06 82 11 79 80

BESSEAU Nelly *Cours de yoga* 06 81 65 53 92

BERTOLINI Sacha *Graphiste* 06 50 46 33 49

BOUCHET Guy *Ebéniste, facteur d'orgues* 06 22 42 18 10

CASARIN Alain *Travaux publics* 06 07 60 60 94

DESBARATS David *Travaux agricoles et publics, d'assainissement et de terrassement* 05 62 69 03 65 – 06 30 93 82 78

DUFFOUR Yves *Artiste peintre* 06 31 20 19 97

DUFFOUR Elisabeth *Praticienne de la relation d'aide et développement personnel* 06 70 49 04 96

FERREYRA Ronald *Maçon* 05 62 69 71 38

GARAIT Marie-Ange *Infirmière* 06 63 57 65 40

GRANDOTTO BIETTOLI Manon *Ferme équestre* 06 32 38 11 08

manon.grandotto@gmail.com

MANGENOT François *Atelier de réparation de matériel de motoculture*
05 62 03 71 63 **NOUVEAU**

MARTIN Patrick *Tous travaux du bâtiment* 06 89 21 04 54

MEYER Claudia *Pratiques en énergétique chinoise : Tuina, Moxas, ventouses* 05 62 06 59 58

PAGANESSI Daniel *Pension canine et féline* 05 62 09 23 87

PINEAU Tony *Travaux d'élagages* 06 67 23 95 10

REED Jason *Travaux du bâtiment* 06 31 75 55 31

REMY Denis *Ostéopathie rachidienne* 06 87 88 28 22

THIEUX LOUIT Véronique *Conseiller immobilier Capifrance*
0603453769 **NOUVEAU**

WIOROWSKI Barnabé *Création de marque, décors et personnalisation de textiles* 05 62 03 79 24

S'il y a des changements ou des ajouts à inscrire dans cette liste, n'hésitez pas à nous contacter.

ETAT CIVIL

Mariage

Patrick MARTIN et **Nelly BESSEAU** le 11 février 2017

Décès

RAUZIER Jean-Louis, domicilié à Lous Peyrous à l'âge de 70 ans le 24 octobre 2016

ADAM Patricia, épouse **PAGANESSI** domiciliée à La Guire à l'âge de 64 ans le 10 janvier 2017

LEON Marc, domicilié à Poumarau, à l'âge de 62 ans le 8 février 2017

Inhumations

CENZON Christiane, veuve **DUMOUCHE** décédée le 30 janvier 2017

DOUAU Marie Jeanne, veuve **QUENAUD**, décédée le 04 mars 2017

FOURAGNAN William, décédé le 13 mars 2017

VENTES DE LUMINAIRES

La commune met en vente les anciens luminaires qui seront démontés et remplacés.

Le prix est de 20 € pièce. Il suffit de les réserver à la Mairie.

ORGANISATION de la COMMUNICATION

Nous éditons 2 bulletins par an. Le nombre de pages peut varier selon les informations à vous donner. Pour ceux qui le souhaitent et qui le peuvent, par souci d'économie et de préservation de la nature, nous vous proposons de recevoir ce bulletin en format numérique. Il suffit de vous inscrire à la Mairie.

Si vous êtes un Champion, si vous avez quelque chose de remarquable à nous faire savoir et si vous le souhaitez, faites-nous passer avant le 30 septembre et le 31 mars de chaque année vos textes sous format Word et vos photos. Nous publierons

